

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 novembre 2008

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-12-7-6

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport d'examiner 2 demandes de participations financières pour un montant total de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles.

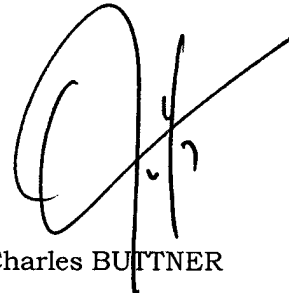
Lors de sa réunion du 8 octobre 2008, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 2 demandes de participations financières pour un montant global de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département, à savoir :

- Chapitre 65, fonction 311, nature 6574, enveloppe 61676, Programme D024 concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 600 € ;
- Chapitre 65, fonction 311, nature 65734, enveloppe 61675, Programme D024 concernant le Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 600 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Commission de la Culture du 8 octobre 2008

Association

Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61676 (D 024)

Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
Masevaux	Foyer-Club d'Oberbruck	Programme d'animation culturelle proposé pour la saison 2008/2009 : concerts (musiques du monde, folk, chanson française...), spectacles (Théâtre de l'Amarante), exposition de photographies (Tibet, Chine)	5 550 €	600 €	Il s'agit bien d'une programmation pluridisciplinaire, dont le rayonnement territorial concerne essentiellement Oberbruck. Aussi, cette opération pourrait relever d'une aide au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.
TOTAL				600 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'élève à 600 €

**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS
CULTURELLES LOCALES**

Commission de la Culture du 8 octobre 2008

Commune

Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 61675 (D 024)

N°	Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	Kaysersberg	Ville d'Ingersheim 42, rue de la République 68040 INGERSHEIM	12ème Semaine Culturelle du 17 au 23 novembre 2008 à Ingersheim, sur le thème de "L'Alsace et le Québec". Manifestation pluridisciplinaire à l'occasion du 400ème anniversaire de la création de la Ville de Québec, comprenant expositions, spectacles (cirque, multimédia, chansons, contes...), concerts...	67 000 €	600 €	Il s'agit bien d'une manifestation pluridisciplinaire, mais en l'absence de larges actions pédagogiques, et compte tenu de son rayonnement territorial dans la seule commune d'Ingersheim, cette opération pourrait relever d'une aide au titre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.
TOTAL					600 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être alloué aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'éleve à 600 €